

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue mardi, le 13 octobre 2009 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry et Guylaine Richer, ainsi que MM. Michel Arcand et Pierre Bertrand, tous commissaires formant quorum.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. adj. et dir. adj., dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj. et Denis Riopel, dir. serv. ress. mat.

Mmes Karine Lefrançois et Elisa Rietzschel, commissaires-parents, ont prévenu de leur absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Guylaine Richer, présidente.

Il est 19 h 30.

M. Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général adjoint et directeur adjoint, direction du service des affaires corporatives et des communications, agit comme secrétaire général par intérim.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n^o CE-091013-2213

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2009.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n^o CE-091013-2214

La commissaire Mme Josée Bastien demande d'inscrire le sujet : « Protocole d'entente en période électorale municipale » au point 12.1 de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Lise Landry

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

- 2.2.1 Suivi – Dernière séance du comité exécutif du 8 septembre 2009;
4. Nomination de gestionnaire : recommandations du comité de sélection; (huis clos)
5. Protocole d'entente avec la Ville de Saint-Eustache : stationnement Jacques-Labrie;
6. Adjudication – Contrats de service de déneigement de certaines écoles pour les hivers 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012;
7. Adjudication – Service d'électriciens pour l'installation d'équipements d'éclairage;
8. Renouvellement de bail : local situé au 101, rue Blanchard à Sainte-Thérèse;
9. Mise à jour du répertoire des firmes professionnelles en architecture et en ingénierie;
10. Nomination de professionnels dans le cadre du budget des investissements et des mesures 50690 « Maintien des bâtiments » et 50710 « Résorption du déficit d'entretien »;
12. Varia;
 - 12.1 Protocole d'entente en période électorale municipale;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

HUIS CLOS

Résolution n° CE-091013-2215

Il est proposé par Mme Sandra East

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 19 h 40.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CE-091013-2216

Il est proposé par Mme Josée Bastien

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 19 h 45.

NOMINATION DE GESTIONNAIRE – DIRECTION DU SERVICE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

Résolution n° CE-091013-2217

ATTENDU l'avis du concours ayant trait au poste de direction adjointe à la direction du service de la formation générale des jeunes;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

DE NOMMER Mme Michèle Charest au poste de directrice adjointe à la direction du service de la formation générale des jeunes et que la date de nomination soit déterminée par la direction générale;

Tel que précisé dans la politique de gestion des administrateurs de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, Mme Michèle Charest sera soumise à une période de probation d'une durée de un an à compter de la date de sa nomination.

Adopté

PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE SAINT-EUSTACHE : STATIONNEMENT JACQUES-LABRIE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

ADJUDICATION DE CONTRATS DE SERVICE DE DÉNEIGEMENT DE CERTAINES ÉCOLES POUR LES HIVERS 2009-2010, 2010-2011 ET 2011- 2012

Résolution n^o CE-091013-2218

ATTENDU l'appel d'offres public # 190AO-712 concernant les contrats de déneigement pour les années 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public # 190AO-712;

ATTENDU la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

Il est proposé par M. Pierre Bertrand

D'ADJUGER les contrats de service de déneigement pour les hivers 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 aux plus bas soumissionnaires conformes suivants :

1) Les Entreprises Charles Maisonneuve Ltée

Les écoles suivantes :

- Le Carrefour	14 280 \$
- Le Tournesol	27 825 \$
- Du Ruisselet	28 950 \$
- Alpha	27 600 \$
- École secondaire Hubert-Maisonneuve	28 470 \$
- Val-des-Ormes	23 235 \$

Pour un montant forfaitaire de base de 150 360 \$ plus les taxes applicables.

2) Les Fermes Belvache S.E.N.C.

Les écoles suivantes :

- De l'Harmonie-Jeunesse	17 054,52 \$
- Du Bois-Joli	23 642,46 \$
- Secondaire du Harfang	44 928,93 \$
- Des Moissons – Pavillon Mgr. Conrad-Chaumont	7 328,67 \$
- Pavillon secondaire du Harfang	12 691,95 \$

Pour un montant forfaitaire de base de 105 646,53 \$ plus les taxes applicables; et

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document afin de donner effet aux présentes.

Adopté

ADJUDICATION – SERVICE D'ÉLECTRICIENS POUR L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE

Résolution n° CE-091013-2219

ATTENDU le programme subventionné d'Hydro-Québec en matière d'éclairage efficace et d'économie d'énergie;

ATTENDU l'appel d'offres public # 190AO-710 et l'achat de 30 000 ensembles de ballasts et lampes fluorescentes par la CSSMI;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public # 190AO-713;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADJUGER un contrat de service d'électriciens pour l'installation de 30 000 ensembles d'équipements d'éclairage dans nos écoles et centres au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence, la firme « Laurin, Laurin (1991) Inc. » pour un montant total de 166 603,50 \$ toutes taxes incluses;

D'AUTORISER le directeur du service des ressources matérielles à signer les bons de commande initiant le processus;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

Adopté

RENOUVELLEMENT DE BAIL : LOCAL SITUÉ AU 101, RUE BLANCHARD À SAINTE-THÉRÈSE

Résolution n° CE-091013-2220

ATTENDU les besoins en espace pour le personnel du service d'entretien et de réparation des ressources matérielles;

ATTENDU que le bail actuel avec la Ville de Sainte-Thérèse, pour le local situé au 101, rue Blanchard à Sainte-Thérèse est venu à échéance le 30 juin 2009;

ATTENDU que la Ville de Sainte-Thérèse accepte de renouveler le bail pour une période de 5 ans avec option de renouvellement pour un terme additionnel de 5 ans;

Il est proposé par M. Michel Arcand

D'ACCEPTER la conclusion du bail avec la Ville de Sainte-Thérèse et visant le local situé au 101, rue Blanchard à Sainte-Thérèse, pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2014, avec option de renouvellement pour un terme additionnel de 5 ans, soit du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2019;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes;

DE VERSER ledit bail au répertoire des présentes sous la cote 188.

Adopté

MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE DES FIRMES PROFESSIONNELLES EN ARCHITECTURE ET EN INGÉNIERIE

Résolution n° CE-091013-2221

ATTENDU l'entrée en vigueur de la *Loi sur les contrats des organismes publics* en octobre 2008;

ATTENDU que suivant l'article 3.2.2 de la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01), le répertoire des firmes professionnelles en architecture et en ingénierie doit être mis à jour par le comité exécutif;

ATTENDU la demande de la firme EDAarchitecte de faire partie du répertoire des professionnels de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles à titre de firme d'architecture;

ATTENDU que ce processus est conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics* dans la mesure où la valeur des contrats est inférieure à 100 000 \$;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE PROCÉDER à la mise à jour du répertoire des firmes professionnelles en architecture et en ingénierie de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles en ajoutant la firme EDAarchitecte à la section « Partie I : Architecture – Territoire de la commission scolaire ».

Adopté

Mme Paule Fortier occupe son siège à 20 h 50.

Mme Paule Fortier quitte son siège à 21 h.

NOMINATION DE PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DU BUDGET DES INVESTISSEMENTS ET DES MESURES 50690 « MAINTIEN DES BÂTIMENTS » ET 50710 « RÉSORPTION DU DÉFICIT D'ENTRETIEN »

Résolution n° CE-091013-2222

ATTENDU la résolution n° CC-090922-3133 du conseil des commissaires autorisant les travaux suivants dans le cadre du budget des investissements;

ATTENDU la résolution n° CC-090922-3134 du conseil des commissaires autorisant les travaux suivants dans le cadre des mesures 50690 « Maintien des bâtiments »;

ATTENDU la résolution n° CC-090922-3135 du conseil des commissaires autorisant les travaux suivants dans le cadre des mesures 50710 « Résorption du déficit d'entretien »;

BÂTIMENT	PROJET	Coût estimé des travaux
Alpha	Projet de sécurité (conformité au code) (phase 3) (Maintien des bâtiments)	1 445 317 \$
De l'Amitié	Réfection toiture (Résorption du déficit d'entretien)	455 000 \$
Des Pins	Réfection toiture (Résorption du déficit d'entretien)	340 000 \$
Divers	Nettoyage conduits ventilation (Qualité de l'air)	500 000 \$
Divers	Réfection et amélioration sécurité plusieurs débarcadères (Budget des investissements)	300 000 \$

BÂTIMENT	PROJET	Coût estimé des travaux
Horizon-Soleil	Remplacement partiel portes et fenêtres (phase 2) (Maintenance des bâtiments)	200 000 \$
Centre multiservice (pavillon Mgr Philippe-Labelle)	Correctifs amiante (Maintenance des bâtiments)	100 000 \$
Polyvalente Deux-Montagnes	Géothermie (phase 2) (Maintenance des bâtiments) / Réfection du bloc sportif (plancher gymnase, rideau diviseur, ragréage des murs, etc.) (Maintenance des bâtiments)	2 000 000 \$
Polyvalente Sainte-Thérèse	Aménagement locaux de musique (Budget des investissements) / Réfection partielle finis intérieurs (Maintenance des bâtiments) / Remplacement de la génératrice (Résorption du déficit d'entretien)	1 086 851 \$
Rose-des-Vents	Réfection toiture (Résorption du déficit d'entretien)	520 000 \$
Sainte-Scholastique	Réfection toiture (Résorption du déficit d'entretien)	250 000 \$
Sainte-Scholastique	Remplacement de la chaudière (Résorption du déficit d'entretien)	100 000 \$
Secondaire d'Oka	Réfection partielle des blocs sanitaires (phase 2) (Maintenance des bâtiments) / Remplacement du système de ventilation gymnase (Maintenance des bâtiments)	1 050 000 \$
Secondaire d'Oka	Drainage des fondations (Maintenance des bâtiments)	300 000 \$
Village-des-Jeunes	Réfection toiture (Résorption du déficit d'entretien)	250 000 \$
Au Cœur-du-Boisé, de la Renaissance, de l'Envolée, des Lucioles, Gabrielle-Roy, Girouard et Terre-Soleil	Réfection du plancher du gymnase (Maintenance des bâtiments)	430 000 \$

ATTENDU que les travaux approuvés par le conseil des commissaires pour les mesures de résorption de déficit d'entretien doivent être autorisés par le ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir, le tout suivant la résolution n° CC-090922-3135;

ATTENDU que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles doit retenir les services de firmes professionnelles en architecture et en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

ATTENDU que ces contrats de service sont distincts et que la valeur monétaire de chacun de cesdits contrats est inférieure à la somme de 100 000 \$;

ATTENDU que ce processus d'octroi des contrats de service est conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

Il est proposé par M. Pierre Bertrand

DE RETENIR les firmes professionnelles suivantes pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux, le tout sous réserve de l'approbation des projets par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre des mesures 50690 « Maintenance des bâtiments » et 50710 « Résorption du déficit d'entretien » :

En architecture :

BÂTIMENT	FIRME D'ARCHITECTURE	PROJET
Alpha	Bouré Therrien Architectes	Projet de sécurité (conformité au code) (phase 3) (Maintien des bâtiments)
De l'Amitié	Tremblay L'Écuyer Architectes Associés	Réfection toiture (Résorption du déficit d'entretien)
Des Pins	Laurence Hettel Architecte	Réfection toiture (Résorption du déficit d'entretien)
Horizon-Soleil	François Grenon, architecte	Remplacement partiel portes et fenêtres (phase 2) (Maintien des bâtiments)
Centre multiservice (pavillon Mgr Philippe-Labelle)	L'Écuyer Lefavre Architectes	Correctifs amiante (Maintien des bâtiments)
Polyvalente Deux-Montagnes	François Grenon, architecte	Géothermie (phase 2) (Maintien des bâtiments) / Réfection du bloc sportif (plancher gymnase, rideau diviseur, ragréage des murs, etc.) (Maintien des bâtiments)
Polyvalente Sainte-Thérèse	EDAarchitecte	Aménagement locaux de musique (Budget des investissements) / Réfection partielle finis intérieurs (Maintien des bâtiments) / Remplacement de la génératrice (Résorption du déficit d'entretien)
Rose-des-Vents	Emery et Associés Architectes	Réfection toiture (Résorption du déficit d'entretien)
Sainte-Scholastique	Yves Woodrough & Associés, Architectes	Réfection toiture (Résorption du déficit d'entretien)
Secondaire d'Oka	Claude Hamelin Lalonde / Birtz Bastien Beaudoin Laforest Architectes	Réfection partielle des blocs sanitaires (phase 2) (Maintien des bâtiments) / Remplacement du système de ventilation gymnase (Maintien des bâtiments)
Village-des-Jeunes	Denis Legault Architecte	Réfection toiture (Résorption du déficit d'entretien)
Au Cœur-du-Boisé, de la Renaissance, de l'Envolée, des Lucioles, Gabrielle-Roy, Girouard et Terre-Soleil	Le Goupe Coursol et Falardeau Architectes	Réfection du plancher du gymnase (Maintien des bâtiments)

En ingénierie :

BÂTIMENT	FIRME EN INGÉNIERIE	PROJET
Alpha	Leroux Beaudoin Hurens & Associés inc. (mécanique électrique)	Projet de sécurité (conformité au code) (phase 3) (Maintien des bâtiments)
Divers	Leroux Beaudoin Hurens & Associés inc. (mécanique)	Nettoyage conduits ventilation (Qualité de l'air)
Divers	Projeco Associés Groupe Conseil Itée (civil)	Réfection et amélioration sécurité plusieurs débarcadères (Budget des investissements)

BÂTIMENT	FIRME EN INGÉNIERIE	PROJET
Polyvalente Deux-Montagnes	Leroux Beaudoin Hurens & Associés inc. (mécanique électrique)	Géothermie (phase 2) (Maintien des bâtiments) / Réfection du bloc sportif (plancher gymnase, rideau diviseur, ragréage des murs, etc.) (Maintien des bâtiments)
Polyvalente Sainte-Thérèse	IngémeI experts-conseils inc. (mécanique électrique)	Aménagement locaux de musique (Budget des investissements) / Réfection partielle finis intérieurs (Maintien des bâtiments) / Remplacement de la génératrice (Résorption du déficit d'entretien)
Sainte-Scholastique	IngémeI experts-conseils inc. (mécanique)	Remplacement de la chaudière (Résorption du déficit d'entretien)
Secondaire d'Oka	IngémeI experts-conseils inc. (mécanique électrique)	Réfection partielle des blocs sanitaires (phase 2) (Maintien des bâtiments) / Remplacement du système de ventilation gymnase (Maintien des bâtiments)
Secondaire d'Oka	BSA Groupe Conseil (civil)	Drainage des fondations (Maintien des bâtiments)

D'AUTORISER le directeur du service des ressources matérielles à signer les bons de commande initiant le processus;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

Adopté

Mme Paule Fortier occupe son siège à 21 h 30.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CE-091013-2223

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 21 h 50.

Guylaine Richer, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général